

DEPARTEMENT DE L'AIN ARRONDISSEMENT DE NANTUA CANTON DE BELLEGARDE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 29 janvier 2018

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2018

Président : Monsieur Christophe MAYET, Maire de Lancrans.

| | |
|-------------------------------------|--|
| <i>Etaient présents</i> | Mesdames Catherine LEVRIER - Marie-Line VISTALLI - Marjorie MONLOUBOU - Régine LANÇON Messieurs Christophe MAYET - Jean-Marc COUTURIER - Christian DECHELETTE - Benjamin VIBERT - Bernard DUBUISSON - Guy BEAUREPAIRE - Dominique SCHICKER |
| <i>Excusés</i> | Françoise DUCRET donne pouvoir à Christophe MAYET Fabienne CESAR donne pouvoir à Catherine LEVRIER Hervé PERRIN-CAILLE donne pouvoir à Dominique SCHICKER |
| <i>Absent</i> | Marie PEREIRA |
| <i>Secrétaire de séance</i> | Christian DECHELETTE |
| <i>Conseillers en exercice : 15</i> | Présents : 11 Votants : 14 |

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2017

Le Conseil Municipal approuve sans observation et à l'unanimité, le compte rendu du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2017.

2) Délibération DETR 2018 pour aménagement Cœur de Village

Monsieur le Maire revient en détail sur l'opération d'aménagement du « Cœur de Village », rappelle les orientations en termes de travaux, de sécurisation, de restructuration et de requalification du centre bourg pour le restituer à ses administrés.

Monsieur le Maire fait ensuite état du coût total des travaux de l'aménagement et la sécurisation du Cœur de Village qui est estimé à 1 087 300 euros HT. Monsieur le Maire rappelle le soutien du Département à hauteur de 150 000 euros, Dotation territoriale, et de la Région à hauteur de 30 000 euros

Il propose de solliciter l'aide de l'Etat, pour ces aménagements de requalification et de sécurisation du cœur de village.

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Montant total des travaux | 1 087 300 € H.T |
| - Dotation de l'Etat | 271 825 € H.T |
| - Financement Municipal – Emprunt | 635 475 € H.T |

Après cet exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le programme présenté et son plan prévisionnel de financement,

INSCRIT la dépense correspondante au budget primitif 2018,

SOLLICITE au titre de l'année 2018, l'attribution de la dotation de l'Etat, pour permettre son financement.

CHARGE Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

3) Comptes rendus des commissions

Rien à signaler ce jour.

4) Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de principe concernant la Commune nouvelle à créer au 1^{er} janvier 2019 et de l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal qui se tiendra le lundi 5 février 2018 à 20h00, pour avis.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres points à évoquer.

Sans observation, ni question, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.

Le secrétaire de séance,
Christian DECHELETTE



Le Maire,
Christophe MAYET

